



VAGUE DE LA PAIX 2022-

LES 6 ET 9 AOUT, SOUTENONS LA LUTTE DES
HIBAKUSHAS (1)

**PLUS JAMAIS HIROSHIMA - PLUS JAMAIS
NAGASAKI !**

**AGISSONS POUR L'ÉLIMINATION TOTALE DE
TOUTES LES ARMES NUCLÉAIRES !**

Les armes nucléaires sont une menace pour tous les peuples : tous unis, nous pouvons gagner leur élimination totale en nous appuyant sur le Traité d'interdiction des armes nucléaires (Tian) adopté par l'ONU le 7 juillet 2017 et entré en vigueur le 22 janvier 2021.

Il y a 5 ans, le 7 juillet 2017, était adopté à l'Onu par 123 Etats, le Traité sur l'interdiction des Armes Nucléaires (TIAN).

Les organisations qui luttait depuis des dizaines d'années voyaient ainsi leurs efforts récompensés par le vote de ce traité et par l'attribution du prix Nobel de la Paix à ICAN international, réseau dont est membre le Mouvement de la Paix.

Entré en vigueur dès le 22 janvier 2021, signé à ce jour par 86 Etats et ratifié par 66, ce traité est un élément décisif de la dynamique mondiale qui se développe en faveur de l'élimination totale des armes nucléaires, dynamique caractérisée par l'action conjointe de l'ONU, de grandes institutions internationales comme la Croix Rouge Internationale, de multiples organisations au plan mondial, mais aussi de nombreux Etats.

Cette dynamique s'est considérablement renforcée à travers la réunion, à Vienne en juin dernier, des Etats parties à ce traité, lesquels ont adopté une déclaration appelant à un monde sans armes nucléaires, et ont aussi et surtout arrêté un plan d'action pour y parvenir.

Le Mouvement de la Paix se réjouit de ces avancées décisives mais tient à cette occasion à exprimer sa profonde inquiétude face aux menaces de possible utilisation des armes nucléaires avancées, en particulier par la Russie, et face aux programmes de modernisation des armes nucléaires tant aux USA, qu'en France, en Russie et dans quasiment les 9 Etats dotés d'armes nucléaires.

Le Mouvement de la paix se réjouit du fait que les délégués des Etats parties à la conférence de Vienne aient indiqué dans leur déclaration finale qu'ils sont « **alarmés et consternés par les menaces d'utilisation d'armes nucléaires et par la rhétorique nucléaire de plus en plus stridente** », qu'ils « **condamnent sans équivoque toute menace nucléaire, qu'elle soit explicite ou implicite et quelles que soient les circonstances** », mais aussi que l'existence des armes nucléaires « **diminue et menace la sécurité commune de tous les États** » et « **menace notre survie même**. ».

Le Mouvement de la Paix partage l'opinion des Etats parties qui estiment dans la déclaration finale que « **parvenir à un monde sans armes nucléaires est la seule façon de garantir qu'elles ne seront plus jamais utilisées, en toutes circonstances.** »

Le samedi 6 août et le mardi 9 août 2022 ; 77 ans après les bombardements atomiques des USA sur Hiroshima et Nagasaki ; le Mouvement de la Paix appelle en France , toutes les citoyennes et tous les citoyens, quelles que soient leurs opinions philosophiques, religieuses, politiques ou leurs appartenances politiques ou syndicales, **à signer la pétition** pour que tous les Etats du monde signent et ratifient au plus vite le **TIAN** (traité sur l'interdiction des armes nucléaires). Il appelle à organiser partout en France des actions publiques pour faire monter dans l'opinion publique l'exigence de l'élimination totale des armes nucléaires .

Le Mouvement de la Paix le 31 juillet 2022

(1) Survivants des bombardements atomiques d'Hiroshima et Nagasaki